



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles
Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine de la Mayenne

**Vous avez un projet de travaux ?
Consultez le service en amont !**

Afin de vous accompagner au mieux dans votre projet, nous vous recommandons une première prise de contact par mail à l'adresse suivante :

udap53@culture.gouv.fr

Vous préciserez :

- L'adresse des travaux ainsi que le numéro cadastral
- Quelques photos de l'existant permettant de comprendre les travaux à réaliser
- Le descriptif du projet souhaité, préciser le cas échéant les teintes, les matériaux
- Une esquisse d'implantation et de volumétrie pour les constructions
- Vos coordonnées téléphoniques

Indiquer dans l'objet du mail votre nom et la commune concernée.

Attention, les mails ne doivent pas dépasser 5MO. Si les pièces sont trop lourdes, vous pouvez les déposer sur la plateforme de téléchargement « *wetransfer* ».

Les éléments peuvent également être déposés au service ou transmis par courrier.

L'équipe de l'UDAP vous remercie.